

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif aux sociétés Suspension

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Crédit
Haute Direction
Pupitre de négociation

Personne-ressource :

Julie Macphail

Coordonnatrice des adhésions

416 943-6938

jmacphail@iiroc.ca

11-0304

Le 1^{er} novembre 2011

MF Global Canada Cie

À la suite d'une audience en procédure accélérée tenue le mardi 1^{er} novembre 2011 à Toronto, en Ontario, une formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) a ordonné la suspension des droits et privilèges dont dispose MF Global Canada Cie en sa qualité de membre. Elle a également ordonné que MF Global Canada Cie cesse immédiatement de traiter avec le public.

L'ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2011. L'ordonnance rendue par la formation d'instruction peut être consultée à

<http://docs.iiroc.ca/DisplayDocument.aspx?DocumentID=E18369A4B3DC467BA459AD1462511AFE&Language=fr>

